

ARTICLE ORIGINAL

# Aperçu de l'avifaune dans différents milieux de l'intérieur des terres du Sud-Bénin<sup>1</sup>

## Plateau d'Allada et sud de la dépression de la Lama

par

Marie-Rose ANCIAUX<sup>2</sup>

**SUMMARY : survey of the inland avifauna in different habitat types of South-Benin (Allada Plateau and South of the Lama Depression).**

From January 1994 to June 1995 and occasionally, from October 1991 to December 1993, 124 species have been observed in different habitats of the interior land in South-Benin (Allada Plateau and South of the Lama Depression). Though non-exhaustive, they contribute to a better knowledge of their geographical distribution as well as of their habitat preferences. They also complete the country bird list. The list shows the importance of wooded islands and of wooded galleries for the regional avifaunistical richness. The non-wooded shallows with their characteristic species contribute also to increase the diversity. The Lama Depression seems to be the Southern border of the distribution area for some frequent northern bird species. However, some of them, though not seen in the Allada Plateau, live in the coastal area.

### RESUME

Entre janvier 94 et juin 1995 principalement et entre octobre 1991 et décembre 1993 occasionnellement, plus de 120 espèces d'oiseaux appartenant à 38 familles ont été recensées dans différents milieux de l'intérieur des terres du Sud-Bénin (plateau d'Allada et sud de la dépression de la Lama). Cette liste non-exhaustive apporte des précisions quant à la répartition géographique et aux milieux fréquentés par les espèces tout en complétant la liste des oiseaux

<sup>1</sup> Manuscrit reçu le 2 mai 1996 ; accepté le 30 mai 1996.

<sup>2</sup> Adresse actuelle : 28 rue du Busson, B-5580 Buissonville, Belgique.

déjà observés dans le pays. Elle révèle l'importance de la sauvegarde d'une mosaïque d'îlots boisés et de galeries forestières pour le maintien de la richesse avifaunistique de la région. Les bas-fonds humides non-boisés élargissent cette diversité par leur avifaune caractéristique. La dépression de la Lama semble être la limite sud de l'aire de répartition d'espèces fréquentes dans le Nord. Toutefois, certaines d'entre elles se retrouvent dans la zone côtière alors qu'elles n'ont pas été vues sur le plateau.



**Photo 1.** Brousse dans un paysage déboisé (photo de l'auteur).

## Introduction

Parmi les pays côtiers de l'Ouest africain, le Ghana (GRIMES, 1987), le Nigéria (ELGOOD, 1982), la Côte-d'Ivoire (THIOLLAY, 1985) et la Sénégalie (MOREL, 1990) sont ceux dont l'avifaune semble la mieux connue. Il existe aussi une liste pour la Guinée (MOREL, 1988) et le Libéria (GATTER, 1988).

Au Togo, quelques publications récentes (CHEKE *et al.*, 1986 ; CHEKE et WALSH, 1980 ; WALSH *et al.*, 1990) complètent les listes des premiers observateurs (DEKEYSER, 1951 ; DE ROO, 1970 ; DE ROO *et al.*, 1969, 1971, 1972 ; LOUETTE, 1975).

Les travaux consacrés à l'avifaune de la république du Bénin sont encore plus rares et les observations sont loin de couvrir l'ensemble du pays.

MASON (1940) donne une première liste d'oiseaux rencontrés dans le nord-ouest du pays en se limitant toutefois à les identifier par leur nom vernaculaire. GREEN et SAYER (1979) ont recensé les oiseaux du Parc National de la Pendjari (nord-ouest du Bénin) et du Parc National d'Arli (Burkina-Faso). Cette liste a été complétée par THONNERIEUX (1994). Auparavant, DEKEYSER (1951) avait donné un compte rendu d'une collection récoltée principalement dans l'Atacora. THIOLLAY (1977) donne des informations sur les rapaces rencontrés lors de la traversée du pays. Plus récemment, HOLYOAK et SEDDON (1990) dressent un inventaire de leurs observations réalisées lors de quatre jours de voyage à travers le pays (du Togo vers le Niger) au début de la grande saison sèche ; les quelques observations relatives au Sud-Bénin sont limitées à la zone côtière.

Seuls BERLIOZ (1956) et BRUNEL (1958) s'intéressent à l'avifaune du Sud-Bénin. Le premier décrit une petite collection de 23 espèces capturées dans les environs de Pobé (Ouémé). Le second relate les observations et les captures réalisées sur l'ensemble du Bas-Bénin. Cependant, la localisation précise des observations est uniquement mentionnée pour les espèces capturées et concerne majoritairement la région sud-est du Bas-Bénin : Province de l'Ouémé (région de Pobé, fleuve Ouémé). Enfin, dans une note de LIBOIS (1995), sont citées quelques espèces fréquentant la lagune côtière de Sô-Ava.

Ainsi, les observations réalisées sur le plateau d'Allada et dans le sud de la dépression de la Lama, bien que non exhaustives, apportent des informations plus précises quant à la répartition géographique des espèces et aux milieux qu'elles fréquentent tout en complétant la liste des espèces déjà observées sur l'ensemble du pays. Des données sur les migrations et sur la reproduction de certaines des espèces observées se trouvent dans ANCIAUX (en prép.).

## Présentation de la région

(majorité des informations trouvées *in* : Dissou, 1986) (**carte 1**)

Pays du « Dahomey Gap », le Bénin se trouve dans la zone séparant les deux blocs de la forêt guinéo-congolaise, au niveau du Golfe de Guinée, entre le Togo et le Nigéria.

Etiré entre les 6<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> parallèles, le pays est traversé par trois zones biogéographiques. De la côte à l'extrême nord du pays (vallée du Niger), on traverse successivement la zone des anciennes forêts du Sud-Bénin, la zone des savanes guinéennes et enfin, la zone des savanes soudaniennes.

Le plateau d'Allada et le sud de la dépression de la Lama font partie du Sud-Bénin ou Bas-Bénin qui se localise approximativement entre 6°20' et 7°30' Nord et entre 1°35' et 2°45' Est.

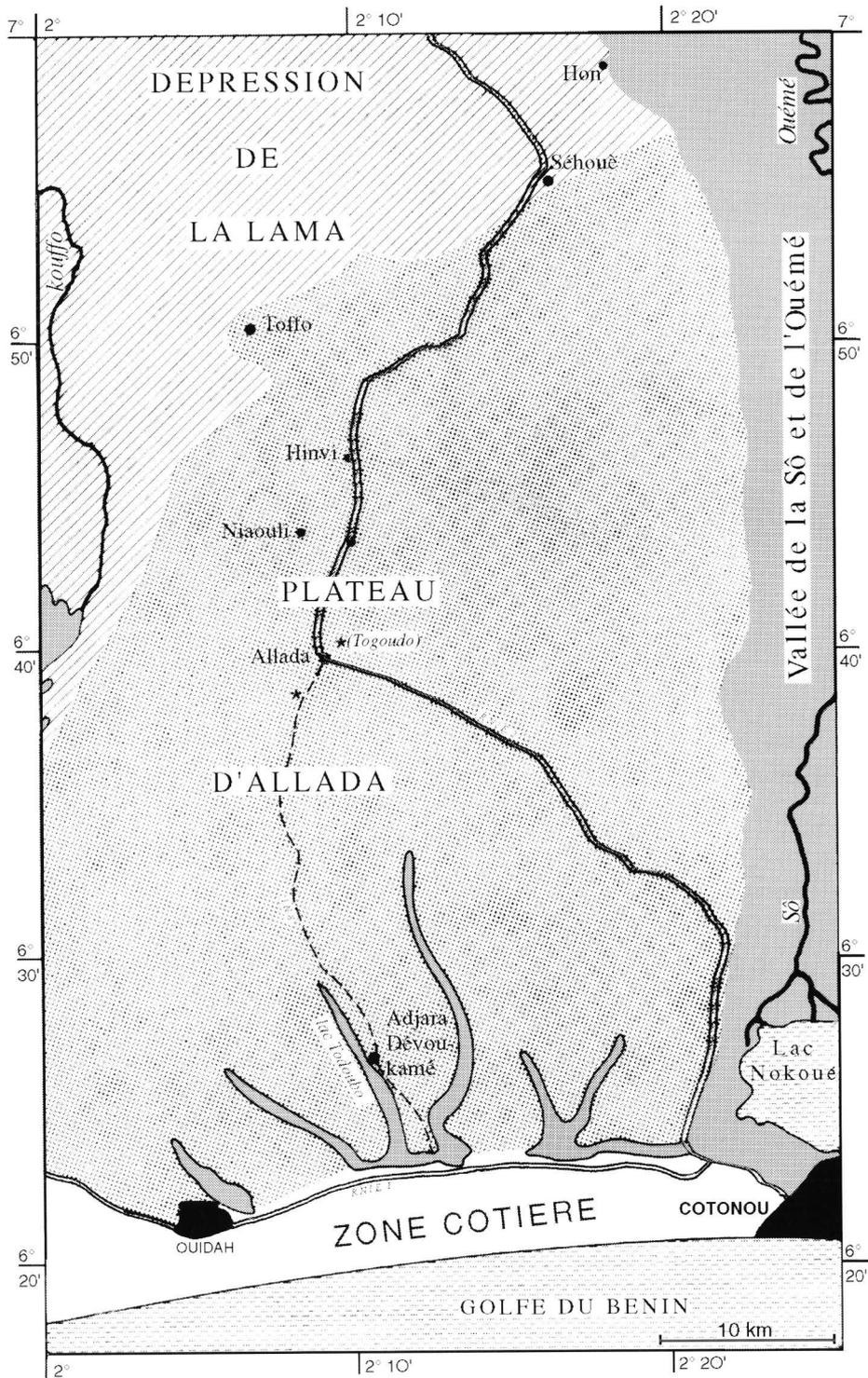
D'une superficie d'environ 2 140 km<sup>2</sup>, représentant les 2/3 de la province de l'Atlantique, le plateau d'Allada est limité à l'ouest par la vallée du Couffo débouchant dans le lac Ahémé tandis qu'à l'est, il est bordé par la vallée de la Sô et de l'Ouémé se jetant dans le lac Nokoué. Au sud, il longe la zone littorale constituée de marécages et de lagunes dont certaines s'ouvrent sur l'océan Atlantique. Au nord, il surplombe la dépression de la Lama.

C'est un plateau de faible altitude (en moyenne 100 m) où règne un climat subéquatorial béninien (pluviosité moins abondante qu'en région équatoriale typique) marqué par l'alternance de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches :

- la grande saison pluvieuse d'avril à juillet (60 à 70 % de la pluviosité annuelle) ;
- la petite saison sèche d'août à la mi-septembre ;
- la petite saison pluvieuse de la mi-septembre à fin octobre ;
- la grande saison sèche de novembre à mars.

Les températures sont élevées sans être excessives (moyenne de la région : 27 °C). L'amplitude thermique annuelle est faible (< 5 °C) tandis que l'amplitude thermique journalière est inférieure à 10 °C. L'humidité relative est constamment élevée en raison de la proximité de l'océan (90 à 70 % suivant l'éloignement de la côte).

La pluviosité annuelle varie entre 1 100 et 1 200 mm. D'une manière générale, on constate une diminution progressive de la pluviométrie d'est en ouest et du sud au nord.



Carte 1. Localisation des sites d'observation dans le Bas-Bénin.



**Photo 2.** Mare permanente (Togoudo) (photo de l'auteur).

La province de l'Atlantique est la plus peuplée du Bénin. En 1979, on recensait 213 habitants au km<sup>2</sup>. La population y est toutefois inégalement répartie. Sur le plateau d'Allada, elle est plus dense dans le sud (150 à 200 habitants au km<sup>2</sup> pour 60 à 90 dans le nord du plateau).

Auparavant couvert de forêts, le plateau d'Allada présente un paysage végétal constitué d'une mosaïque de petites plantations traditionnelles de palmier à huile (*Elaeis guineensis*), de cultures (maïs, manioc, arachide) et de jachères buissonnantes et arbustives à feuilles caduques ou semi-décidues. Des petites plantations de teck (*Tectonia grandis*), de bois de feu (*Acacia sp.*, ...), de fruitiers complètent le paysage. On trouve aussi, en certains endroits, des plantations industrielles de palmier à huile sélectionné. Au nord du plateau, les jachères deviennent plus fermées. C'est là que l'on trouve le plus d'îlots forestiers et de forêts dégradées, vestiges de la végétation primaire de la zone. La densité du palmier à huile y est aussi moins importante par rapport au sud.

La dépression de la Lama est la partie centrale d'une dépression qui traverse d'est en ouest le Bas-Bénin. Son altitude varie de 20 à 60 mètres.

Le paysage naturel de cette région était une forêt dense sèche dont il ne subsiste que 6 000 ha : la forêt classée de la Lama. Le reste du paysage se compose de plantations de palmier à huile (plus rare que sur le plateau d'Allada) et de teck, de galeries forestières, de savanes arbustives et arborées, mais surtout de champs et de jachères (mêmes cultures que sur le plateau).

## Les observations

Différents milieux ont été prospectés : la brousse qui est constituée d'une alternance de jachères arbustives, de champs cultivés et de petites plantations dans des régions plus ou moins déboisées, les îlots forestiers (secs et marécageux), la palmeraie industrielle et enfin des petites zones humides non boisées (mares permanentes ou non). Le **tableau I** donne les coordonnées géographiques et les noms des lieux aux alentours desquels ont été réalisées les observations.

**Tabl. I** : Coordonnées géographiques des lieux d'observation et milieux prospectés (coordonnées calculées à partir de la carte IGN [Paris] et INC [Cotonou], 1984. Echelle 1: 600 000).

Lieux	Milieux	Latitude	Longitude
Plateau d'Allada			
Adjara-Dévoukamé	brousse (proximité zone humide)	6°26N	2°10E
Allada à Hinvi	brousse (dans un paysage fortement déboisé) palmeraie industrielle (Attogon - Hinvi) petites zones humides (Allada)	6°39N 6°43N	2°09E 2°10E
Niaouli	<b>(paysage boisé)</b> - îlot forêt marécageuse - îlot forêt sèche - brousse proximité îlots	6°44N	2°29E
Toffo	<b>(paysage boisé)</b> - parc - brousse	6°50N	2°07E
Sud dépression de la Lama			
Séhouè-Hon	<b>(paysage plus ou moins boisé)</b> - brousse (proximité vallée de l'Ouémé)	6°55N	2°16E



**Photo 3.** Lisière de l'îlot de forêt marécageuse.

La grande majorité des observations ont été réalisées entre janvier 94 et juin 95 au moyen de jumelles (10X) et d'une longue vue (30WX). Quelques-unes sont antérieures à cette période (octobre 91 à décembre 93).

Le guide de détermination utilisé est celui de SERLE et MOREL (1988), seul ouvrage pouvant être transporté sur le terrain. D'autres ouvrages ont été consultés pour confirmer certaines identifications (BROWN *et al.*, 1982 ; URBAN *et al.*, 1986 ; FRY *et al.*, 1988 ; FRY & *al.*, 1992 ; KEITH *et al.*, 1992).

La séquence systématique et la nomenclature latine adoptée sont, pour des raisons pratiques, celles de SERLE et MOREL (*op. cit.*). Les noms français correspondent à la nomenclature officielle (DEVILLERS et OUELLET, 1993) et les noms français usuels sont indiqués entre parenthèses.

Cent vingt-quatre espèces appartenant à 38 familles ont pu être identifiées. Quinze d'entre elles sont des additions à la liste de celles observées sur l'ensemble du pays par les auteurs cités dans l'introduction tandis que 37 sont signalées pour la première fois dans le Sud-Bénin (voir **Tabl. II**).

Ces 124 espèces ne constituent pas une liste exhaustive car plusieurs oiseaux (notamment les passereaux) n'ont pu être déterminés avec certitude (couvert végétal trop dense, manque de caractère distinctif).

Le **tableau II** présente l'ensemble des espèces observées *in natura* ainsi que leur répartition dans différents milieux.

**Tableau II** : Liste et répartition des espèces dans les différents milieux.

(1) d'après enquête  
 (2) obs. Anciaux & Libois  
 (3) fréquent dans le nord du pays et aussi observé dans la zone côtière  
 (4) fréquent dans le nord du pays  
 (\*) présence due à la proximité d'un lac ou d'une grande zone humide  
 lis. : lisière  
 Merle mét. : Merle métallique  
 Tourtel. : Tourtelette  
 Gde h. : Grande hirondelle

1 : Adjara  
 2 : Allada-Hinvi  
 3 : Niaouli  
 4 : Toffo

° : cité pour la première fois dans le Sud-Bénin  
 °° : cité pour la première fois pour l'ensemble du Bénin

NOMS FRANCAIS	NOMS LATINS	PLATEAU D'ALLADA			PL. ALLADA TOUS MILIEUX CONFONDUS	DEPRESSION DE LA LAMA BROUSSE	SUD-BENIN ENSEMBLE DES OBSERVATIONS
		Brousse	Parc	Forêt sèche	Palmeraie	Forêt humide	Mares
<b>ARDEIDAE</b>							
° Blongios nain (Bator blongios)	<i>Isobrychus minutus</i>						2
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>						2
Héron garde-boue*	<i>Ardeola (Bubulcus) ibis</i>	1:2:3:4	4	2			2
°° Onoré à huppe blanche (Bator à crête blanche)	<i>Tigrionis leucolopha</i>					3	
<b>ACCIPITRIDAE</b>							
° Aigle huppard	<i>Lophaeetus occipitalis</i>		4	3			
Autour (Buse) unibande	<i>Kaupifalco manogrammicus</i>	1:2:3:4	4	3 (lis.)	2		2
Baza coucou (Faucon-coucou)	<i>Aviceda cuculoides</i>		4	3 (lis.)			
Buse (à queue rousse) d'Afrique	<i>Buteo auguralis</i>	2					
° Circaète sp.	<i>Circaetus sp.</i>						
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	1:2:3:4	4				2
Gymnogène d'Afrique (Petit serpentaire)	<i>Polystoroides typus</i>	3		3			2
Milan noir	<i>Milvus migrans parasitus</i>	1:2:3:4	4	3 (lis.)	2		2
<b>FALCONIDAE</b>							
° Faucon ardoisé	<i>Falco ardosiaceus</i>	2					2
° Faucon crécerelle ou crécerellette	<i>Falco tinnunculus ou naumanni</i>	2				3	
<b>PHASIANIDAE</b>							
Franclin (commun) à double éperon	<i>Francolinus bicaratus</i>	1:2:3:4	4	3 (voix)	2		2
Pintade (commune) de Numidie (1)	<i>Numida meleagris</i> (1)						
<b>RALLIDAE</b>							
Râle noir	<i>Limnocorvus flavirostris</i>						2
°° Râle (pygmée) perlé	<i>Sarothra pulchra</i>						2 (voix)
<b>JACANIDAE</b>							
Jacana à poitrine dorée (Jacana)	<i>Actophilornis africana</i>						2

NOMS FRANÇAIS	NOMS LATINS	PLATEAU DALLADA				PL. ALLADA TOUS MILIEUX CONFONDUS	DEPRESSION DE LA LAMA BROUSSE	SUD-BENIN ENSEMBLE DES OBSERVATIONS
		Brousse	Parc	Forêt sèche	Palmeraie			
<b>CHARADRIIDAE</b> Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>					2	+	+
<b>GLAREOLIDAE</b> Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>						PASSAGE	PASSAGE
<b>COLOMBIDAE</b> Colombier maïssou (Pigeon vert à front nu)	<i>Trogon australis</i>	2;3;4	4			3	+	+
° Colombiar waalia (Pigeon à épaulettes violettes)	<i>Trogon waalia</i>	2;4	4					
Tourtel. améthyste (Émerauldine à bec rouge)	<i>Turtur afer</i>	1;2;3;4	4			3 (VOIX)	+	+
Tourtelète tambourète (Tourterelle)	<i>Turtur nyanzianus</i>	4	4				+	+
Tourterelle à collier	<i>Streptopelia semitorquata</i>	1;2;3		3 (lis.)		2	+	+
Tourterelle maillée	<i>Streptopelia senegalensis</i>	1;2;3;4	4				+	+
Tourterelle vineuse (3)	<i>Streptopelia vinacea</i> (3)	1 (VOIX)					+	+
<b>MUSOPHAGIDAE</b> Touraco gris	<i>Crimifer piscator</i>	1;2;3;4	4			2	+	+
Touraco vert	<i>Tauraco persa</i>			3			+	+
<b>CUCULIDAE</b> Coucal à nuque bleue	<i>Centropus monachus</i>			3		2		
Coucal du Sénégal	<i>Centropus senegalensis</i>	1;2;3;4	4			3	+	+
Coucal du Sénégal forme "epomidis"	<i>Centropus senegalensis</i>			2		2	+	+
° Coucal (noir) noir	<i>Centropus grillii</i>	2					+	+
° Coucou (gris) africain	<i>Cuculus canorus gularis</i>	2					+	+
Coucou de Levailant	<i>Clamator levaillantii</i>	1					+	+
Coucou didric	<i>Chrysococcyx caprius</i>	2;4					+	+
Malcoha à bec jaune (Coucal à bec jaune)	<i>Ceuthmochares aereus</i>	1;2;3;4	4	3		2	+	+
<b>STRIGIDAE</b> ° Petit-duc africain	<i>Otus scops senegalensis</i>						+	+
<b>CAPRIMULGIDAE</b> Engoulevent à balanciers (1)	<i>Macrodipteryx longipennis</i> (1)	2;	4				+	+
Engoulevent à longue queue	<i>Caprimulgus climacurus</i>	4					+	+
<b>APODIDAE</b> Martinet (à dos blanc) des maisons	<i>Apus affinis</i>	2					+	+
Martinet des (palmyers) palmes	<i>Cypsiurus parvus</i>	2;3		3 (lis.)		2	+	+
<b>TROGONIDAE</b> °° Trogon (Courocou) à joues vertes	<i>Apaloderma narina</i>		4				+	+



NOMS FRANÇAIS	NOMS LATINS	PLATEAU D'ALLADA				PL. ALLADA TOUS MILIEUX CONFONDUS	DEPRESSION DE LA LAMA BROUSSE	SUD-BENIN ENSEMBLE DES OBSERVATIONS
		Brousse	Parc	Forêt sèche	Palmeraie Forêt humide Mares			
<b>LAMIDAE</b>								
Bagadais à bec rouge	<i>Ptilinopus canticeps</i>					3		+
Corvinelle à bec jaune (Corvinelle) (3)	<i>Corvinella corvina</i> (3)						+	+
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	2						+
Pie-grièche fiscale	<i>Lanius collaris</i>	1:2:3:4				3 (lis.)		+
<b>ORIOIIDAE</b>								
Loriot à ailes noires	<i>Oriolus nigripennis</i>					3		+
Loriot doré	<i>Oriolus auratus</i>	4						+
<b>DICURURIDAE</b>								
Drongo brillant	<i>Dicrurus adsimilis</i>	1:2:3:4	4	3		3	2	+
<b>STURNIDAE</b>								
Choucardor splendide (Merle mét. à oeil blanc)	<i>Lamprolaima splendidas</i>					3		+
°° Rufipenne de forêt (Etourneau roupenne)	<i>Oryzogonathus fulgidus</i>	4				3		+
Spreo (Merle) améthyste	<i>Cinnyricinclus leucogaster</i>	4						+
<b>CORVIDAE</b>								
° Corbeau pie	<i>Corvus albus</i>	2						+
<b>PSYMONOTIDAE</b>								
Bulbul (commun) des jardins	<i>Psycnonotus barbatus</i>	1:2:3:4	4	2			2	+
Bulbul modeste	<i>Chlorocichla simplex</i>							+
<b>TURDIDAE</b>								
Merle (Grive) kurrucame	<i>Turdus pelios (libonyanus)</i>	2	4					+
°° Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2						+
Tarier des prés (Traquet tarier)	<i>Saxicola rubetra</i>	2						+
<b>TIMALIIDAE</b>								
Cratélope brun	<i>Turdoides plebejus</i>	4				3		+
Cratélope tête noire	<i>Turdoides reinwardii</i>							+
<b>SYLVIIDAE</b>								
Camaropère à dos gris	<i>Camaroptera brevicaudata</i>	1:2:3:4	4	2		3	2	+
Cisticole roussâtre	<i>Cisticola galactotes</i>							+
°° Crombec (Fauvette crombec) verte	<i>Sylvietta virens</i>	4						+
° Erémomèle à dos vert	<i>Eremomela pusilla</i>	2						+
° Hypolaïs pâle	<i>Hippolais pallida</i>	2						+



## Discussion

Il aurait été intéressant de comparer les données actuelles avec celles de BRUNEL (1958) mais, pour la plupart des espèces qu'il cite, cet auteur ne donne que des indications très générales pour l'ensemble du Bas-Bénin. Cinq espèces seulement sont nommément citées comme présentes dans notre zone : le souimanga éclatant (*Allada*), le malimbe à queue rouge (*Niaouli*), le calao siffleur (*Bycanistes fistulator*) capturé à Niaouli, le pigeon de Guinée (*Columba guinea*) et la tourterelle à collier.

Nous n'avons pas retrouvé le pigeon de Guinée qui, d'après BRUNEL (*op. cit.*), se trouvait en grand nombre dans la subdivision d'Allada pendant la saison sèche tout en étant rare dans la région de Pobé. De même, nous n'avons pas revu le calao siffleur qui était très abondant en forêt et en savane boisée. Faut-il voir dans sa raréfaction ou sa disparition le signe d'une déforestation accrue depuis l'époque où BRUNEL l'a observé ? Notons que l'espèce a été vue récemment par HOLYOAK & SEDDON (1990) près de Tchachou dans le Borgou (nord-est du pays).

Bien que la liste des espèces observées ne soit pas exhaustive, il est tout de même possible de dégager quelques constations générales sur la répartition de quelques espèces dans les différents milieux.

Ainsi, on remarque :

- 1) Une série d'espèces forestières et/ou de savanes boisées (aigle huppard, faucon coucou, tourterelle tambourette, couroucou à joues vertes, petit barbu à croupion jaune, loriot doré, étourneau roupenne, merle améthyste, cratérope brun, fauvette crombec verte, gobe-mouches ardoisé, gobe-mouches mésange) sont observées dans le parc de Toffo et la brousse alentour, région caractérisée par la présence d'une mosaïque de milieux boisés (galeries forestières, nombreux îlots boisés d'étendue variée, champs avec arbres). Ces mêmes espèces sont absentes de la brousse d'Allada-Hinvi où les grands arbres sont plus rares et plus isolés.
- 2) Le petit îlot de forêt marécageuse de Niaouli prolongé par une étroite galerie abrite : le butor à crête blanche, le martin-chasseur à poitrine bleue, le guépier noir, le pic à ventre rouge, le bagadai à bec rouge, le loriot à ailes noires, le merle métallique à oeil blanc, le cratérope à tête noire, le malimbe à bec bleu. On y trouve également l'étourneau roupenne aussi observé dans le parc à Toffo.
- 3) Des espèces sont localisées dans les îlots de forêt sèche ou humide et la palmeraie industrielle : touraco vert (forêt sèche), coucal à nuque bleue (les trois milieux), guépier gris-rose (lisière de la forêt sèche), le barbu

chauve (forêt sèche et humide), malimbe à queue rouge (trois milieux), la veuve à dos d'or (forêt sèche et humide). Notons que nous avons observé une seule fois le barbu chauve dans la brousse à Allada. Sans doute s'agit-il d'une incursion ponctuelle. Signalons aussi que le malimbe à queue rouge s'aventure dans la brousse à proximité des îlots forestiers et que la veuve à dos d'or est aussi présente à Séhouè-Hon.

- 4) Au sud de la dépression de la Lama, on peut voir des espèces qui sont fréquentes dans le nord du pays (GREEN & SAYER, *op. cit.*) et qui n'ont pas été vues sur le plateau : pintade commune, tourterelle vineuse, martin-chasseur à tête grise, guêpier écarlate, moqueur, corvinelle.
- 5) A Adjara-Devoukamé, situé au sud du plateau et à proximité de la zone littorale, on peut entendre la tourterelle vineuse.

Nos observations montrent donc bien l'énorme importance que revêt la persistance d'une mosaïque d'îlots boisés et de galeries forestières pour le maintien de la richesse avifaunistique de la région. Parmi les espèces caractéristiques de ce paysage boisé, certaines n'ont pas encore été mentionnées au Bénin (**tabl. II**) et les données relatives à l'habitat ne sont pas abondantes. A l'extérieur de notre zone d'étude, nous avons rencontré le martin-chasseur à poitrine bleue plongeant dans le lac Todoubo ainsi que le merle métallique à oeil blanc dans les mangroves dégradées. BRUNEL (*op. cit.*) nous renseigne quelque peu sur les habitats fréquentés par les espèces suivantes :

- la tourterelle tambourette n'était pas rare dans la région de Pobé (Ouémé) dans les couverts denses et les recrus forestiers ;
- le touraco vert n'était pas rare et remontait les galeries forestières jusqu'aux savanes du Nord (une capture à Pobé) ;
- le coucal à nuque bleue paraissait rare ;
- le martin-chasseur à poitrine bleue était fréquent dans les endroits marécageux (Bonou et Sémé - Prov. Ouémé) ;
- le guêpier gris-rose avait été vu à Pobé, Kétou et Bonou (Ouémé) ;
- le pic à ventre rouge était rencontré dans tous les îlots forestiers de même que sur les arbres morts isolés dans les cultures ;
- le bagadai à bec rouge était rarement observé (capture d'un juvénile dans la réserve forestière de Pobé) ;
- le loriot à ailes noires était assez commun dans les forêts (capturé à Pobé) ;
- le loriot doré était fréquent dans les savanes arborées (capturé à Aba et à Arlan - Prov. Ouémé) ;

- le merle améthyste a été capturé à Begon en savane arborée - Prov. Ouémé ;
- le merle métallique à oeil blanc habitait les îlots forestiers ;
- le cratérope brun se rencontrait dans les taillis forestiers ;
- le malimbe à bec bleu a été collecté dans des recrus forestiers très denses à Bégon, non loin du fleuve Ouémé ;
- le malimbe à queue rouge vivait dans les palmeraies bordant l'Ouémé et deux nids avaient été découverts à Niaouli ;
- la veuve à dos d'or se trouvait dans tous les espaces forestiers et dans les zones plus ou moins marécageuses du pays Folli - Prov. Ouémé.

Au vu des observations réalisées dans la dépression de la Lama, on pourrait penser que cette région constitue la limite sud de l'aire de répartition de certaines espèces. Il semble bien que cela soit le cas pour le moqueur noir et peut-être pour la pintade sauvage. En revanche, tourterelle vineuse, martin-chasseur à tête grise, guêpier écarlate, corvinelle, espèces fréquentes au nord du pays (GREEN & SAYER, *op. cit.*), et observées dans la dépression de la Lama, se retrouvent dans la zone littorale ou dans les lagunes côtières (obs. pers.), alors qu'elles n'ont pas été rencontrées sur le plateau d'Allada. S'agit-il d'un défaut d'observation ? Cela n'est pas vraisemblable pour la tourterelle vineuse facilement détectable grâce à son chant, ni pour la corvinelle, elle aussi facilement repérable par ses cris. Les guêpiers écarlates ne seraient pas passés inaperçus dans les feux de brousse ; même s'ils n'avaient été qu'en petit nombre. Sans doute la raison de ce vide dans la répartition se trouve-t-elle dans des facteurs liés aux paysages. Peut-être le taux de boisement de l'ancien domaine des forêts est-il encore suffisant pour « décourager » l'installation des espèces plus liées aux savanes plus ou moins boisées ; espèces qui trouvent un habitat à leur convenance dans les régions côtières ?

Nos observations sont confortées par celles d'autres auteurs :

- La tourterelle vineuse, dont l'habitat est la plaine sèche à graminées plus ou moins boisée (SERLE & MOREL, *op. cit.*), est présente dans la dépression de la Lama et, après une absence du plateau d'Allada, elle se retrouve dans la zone côtière. ADJAKPA et LIBOIS (comm. pers.) l'ont observée à plusieurs reprises dans la lagune de Sô-Ava et dans des villages du lac Nokoué (25/02/1995, 1/03/1995). La situation est semblable à celle du Nigéria. Elle y est abondante dans les zones boisées des savanes guinéennes pour devenir progressivement plus rare dans le sud. Elle est virtuellement absente au sud des savanes dérivées et dans la zone forestière mais elle réapparaît dans les savanes côtières (de Bagadi à Lagos) où elle n'est pas rare (ELGOOD, 1982). BRUNEL (*op. cit.*) la cite comme fréquente mais ne mentionne pas les localités. L'a-t-il réellement rencontrée sur le plateau ou ses observations sont-elles localisées plus au

nord du Bas-Bénin (niveau de la dépression de la Lama) et sur la côte ? Ou bien y a-t-il eu une modification de la distribution de cette espèce depuis les observations de BRUNEL ?

- La pintade commune est présente dans tout l'Ouest africain en dehors de la forêt humide (SERLE et MOREL, *op. cit.*). Elle se trouve aussi bien en zone sub-désertique que dans les forêts sèches. Sur le plateau, on peut rencontrer des pintades en brousse, mais il est bien difficile de savoir si ces animaux sont domestiques (élevage extensif), revenus à la vie sauvage ou s'il subsiste des petits groupes sauvages. Pour BRUNEL (*op. cit.*), cette pintade était plus fréquente à la lisière des savanes guinéennes que dans le sud. Il dit en avoir vu dans les cocoteraies en bordure de la mer. Mais ces gallinacés étaient-ils sauvages ? Elle est commune dans le nord du pays (GREEN & SAYER, *op. cit.*).
- Le martin-chasseur à tête grise a été capturé à Pobé et Bonou par BRUNEL (*op. cit.*). Pour SERLE & MOREL (*op. cit.*), c'est un hôte des savanes à mimosées qui pénètre en savane boisée pendant la saison sèche. Il n'a pas été rencontré sur le plateau mais il a été vu dans la zone côtière (HOLYOAK & SEDDON, *op. cit.* ; obs. pers.).
- Le guêpier écarlate, considéré comme un habitant des zones boisées et des savanes buissonnantes, des plaines inondables avec méandres ainsi que des bois et des cultures, des plaines sèches herbeuses, des steppes arides à acacias, des marais avec arbres morts, des rives des lacs et des mangroves côtières (FRY & FRY., 1992), est fréquent dans le nord du pays (GREEN & SAYER, 1979). Il a été observé, à plusieurs reprises à Séhouè, chassant dans les feux de brousse. Nous ne l'avons pas rencontré sur le plateau mais on le trouve sur le lac Nokoué et dans la lagune de Sô-Ava (obs. pers.). Nous ne l'avons pas vu sur le lac Todoubo (Adjara-Dévoukamé). Sa présence à Séhouè est vraisemblablement liée à la proximité de la vallée de l'Ouémé, fleuve important qui se jette dans le lac Nokoué. Il est fort probable que l'on rencontre ce guêpier à la limite est du plateau qui s'étire le long de la plaine d'inondation du fleuve Ouémé. Au Nigéria, il n'est pas fréquent au niveau d'Ibadan et d'Owerri, alors qu'il est commun pendant la saison sèche dans les savanes ouvertes plus au nord de ces localités (ELGOOD, 1982).
- Le moqueur noir, habitant de la savane boisée, est présent dans le parc de la Pendjari (GREEN & SAYER, *op. cit.*), dans la vallée du Niger (observateurs : ADJAKPA, ANCIAUX, LIBOIS, mars 1995) et dans le Borgou (plusieurs individus observés à Alfa Kouara [observateurs : ADJAKPA, ANCIAUX, LIBOIS, mars 1995]). BRUNEL (*op. cit.*) l'a capturé à Pobé et Kétou (Ouémé). Séhouè semble donc bien être la localité la plus méridionale où il a été vu à ce jour.

- La corvinelle est une habitante des savanes arbustives et arborées claires ; elle fréquente également les jardins mais elle évite la forêt et les savanes humides (SERLE & MOREL, *op. cit.*). Elle est commune dans le Parc National de la Pendjari (GREEN & SAYER, 1979) et le long de la plaine d'inondation du Niger (observateurs : ADJAKPA, ANCIAUX, LIBOIS, mars 1995). Elle a été capturée par BRUNEL (*op. cit.*) à Kétou et par DEKEYSER (*op. cit.*) à Abomey, deux localités situées plus au nord de notre zone de prospection. Observée dans la dépression de la Lama, elle semble absente du plateau d'Allada puis se retrouve dans la zone côtière où elle a été vue dans les cocoteraies longeant la plage (obs. pers.).

Il reste à évoquer les espèces inféodées aux zones humides. Vu la brièveté des séances d'observations, on ne peut dire grand chose de la diversité des petites zones humides de l'intérieur des terres. Toutefois, il est intéressant de constater que le bas-fond humide permanent (Togoudo) héberge un dortoir de hérons garde-boeufs et que la fréquence des contacts avec la tourterelle à collier y est plus importante que dans les autres milieux prospectés. Le jacana y est régulièrement observé volant au ras de la végétation à la tombée de la nuit. Il n'est pas rare dans les milieux humides du Bénin (lac Nokoué, lagunes côtières, lac Todoubo, nord du pays, ... [obs. pers.]). Il en va de même pour le râle noir. Le râle pygmée peut être entendu à la tombée de la nuit. Pour BRUNEL (*op. cit.*), le jacana se trouve dans tous les points d'eau couverts de végétation flottante et l'auteur a vu le râle noir dans la plaine d'inondation de l'Ouémé. Il ne cite pas le butor blongios alors qu'il considère que le héron cendré habite tous les biotopes marécageux (on suppose que cela inclut l'intérieur des terres). Le chevalier sylvain a été vu fin mars 96 dans les terres humides bordant une « grande flaque » d'eau, premier signe de la reconstitution par les pluies de la zone marécageuse asséchée pendant la grande saison sèche. Notons la présence de deux *sylviidae* : la cisticole roussâtre et la fauvette à ailes rousses. La première se rencontre dans les zones humides ; elle a été observée dans la zone côtière (HOLYOAK, *op. cit.* ; ADJAKPA et LIBOIS, comm. pers., mars 1995). La deuxième fréquente les savanes-parcs avec hautes herbes où elle se tient aussi bien dans les herbes que dans les arbres (SERLE et MOREL, *op. cit.*). On peut aussi déduire la présence d'une autre fauvette de marais, la grande fauvette à moustache, de son observation dans la brousse (non humide) d'Allada à environ 1km du bas-fond de Togoudo.

## Conclusion

Cet aperçu de l'avifaune de l'intérieur des terres du Sud-Bénin (plateau d'Allada et extrême sud de la dépression de la Lama) et sa répartition dans différents milieux montre l'importance du paysage boisé dans la diversité de l'avifaune de l'ancien domaine forestier ; domaine qui a vu, au fil du temps, sa superficie se réduire au profit des zones de culture.

En effet, on peut encore observer, en certains endroits, des espèces qui devaient être, naguère, plus répandues : des espèces forestières et de savanes boisées. Leur survie et, par conséquent, le maintien de la diversité de l'avifaune du sud du pays, est étroitement liée à la conservation d'un milieu arboré et, pour certaines espèces plus inféodées à la forêt, de la sauvegarde ou à la restauration des îlots forestiers (humides et secs) et de couloirs de connexion garantissant un flux génique propice à la pérennité des espèces.

La faible prospection des bas-fonds humides donne certainement une image par défaut de l'avifaune de ces milieux qui ébergent des espèces caractéristiques.

La dépression de la Lama semble être la limite sud de l'aire de répartition d'espèces fréquentes au nord du pays. Toutefois, certaines de ces espèces réapparaissent dans la zone côtière alors qu'elles n'ont pas été vues sur le plateau.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement Messieurs les Directeurs de la Station de Recherches Agronomiques de Niaouli pour nous avoir autorisé l'accès de la forêt protégée.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERLIOZ J. (1956). — Etude d'une collection d'oiseaux du Dahomey. *Bull. Mus. natl. Hist. nat.*, **3** : 261-264.
- BROWN L.H., URBAN E.K., NEWMAN K. (1982). — *The birds of Africa. Vol. 1.* Academic Press. 521 pp.
- BRUNEL J. (1958). — Observations sur les oiseaux du Bas-Dahomey. *Oiseau et R.F.O.*, **28** : 1-38.
- CHEKE R.A. (1982). — More bird records from the Republic of Togo. *Malimbus*, **4** : 55-62.
- CHEKE R.A. and WALSH J.F. (1980). — Birds records from the Republic of Togo. *Malimbus*, **2** : 112-120.
- CHEKE R.A., WALSH J.F. and SOWAH S.A. (1986). — Records of birds seen in the Republic of Togo during 1984-1986. *Malimbus*, **8** : 51-72.
- DEKEYSER P.L. (1951). — Mission A. Villiers au Togo et au Dahomey (1950). III. Oiseaux. *Etudes Dahoméennes*, **5** : 47-84.
- DE ROO A., DE VREE F. & VERHEYEN W. (1969). — Contribution à l'ornithologie de la République du Togo. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **79** : 309-322.
- DE ROO A.E.M. (1970). — Contribution à l'ornithologie de la République du Togo. 2. Oiseaux récoltés par M.C. VERONESE. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **81** : 163-172.
- DE ROO A., HUSELMANS J. & VERHEYEN W. (1971). — Contribution à l'ornithologie de la République du Togo. 3. Oiseaux récoltés par la deuxième mission zoologique belge. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **83** : 84-94.

- DE ROO A., DE VREE F. & VAN DER STRAETEN B. (1972). — Contribution à l'ornithologie de la République du Togo. 4. Oiseaux récoltés par la Troisième mission zoologique belge. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **89** : 618-620.
- DEVILLERS P. et OUELLET H. (coprésidents de la Commission) (1993). — Noms français des oiseaux du monde. Commission internationale des noms français des oiseaux. Edit. multiMondes. Chabaud, 452 pp.
- DISSOU M. (1986). — *La République Populaire du Bénin : milieux naturels, régions, économie agricole régionale. Première partie : le Bas-Bénin*. Université Nationale du Bénin. Faculté des Sciences Agronomiques. Projet UNB/UVA/ER.
- ELGOOD J.H. (1982). — The birds of Nigeria. *British Ornithologist's Union*, London. Check list n° 4. 246 pp.
- FRY C.H., FRY K. and HARRIS A. (1992). — *Kingfishers. Bee-eaters & Rollers. A handbook*. Christopher Helm (Publishers) Ltd, a subsidiary of A. & C. Black (Publishers) Ltd, 35 Bedford Row, London WC1 4JH.
- FRY C.H., KEITH S., URBAN E.K. (1988). — *The birds of africa*. Vol. 3. Academic Press.
- GATTER W. (1988). — The birds of Liberia (West Africa). *Verh. orn. Gesell. Bayern*, **24** : 689-723.
- GORE M.E.J. (1981). — The birds of Gambia. *British Ornithologist's Union*, London. Check list n° 3.
- GREEN A.A. and SAYER J.A. (1979). — The birds of the Pendjari and Arli National Parks (Benin and Upper Volta). *Malimbus*, **1** : 14-28.
- GRIMES L.G. (1987). — The birds of Ghana. *British Ornithologist's Union*, London. Check list n° 9. 246 pp.
- HOLYOAK D.T. and SEDDON M.B. (1990). — Distributional notes on the birds of Benin. *Malimbus*, **11** : 128-134.
- KEITH S., URBAN E.K., FRY C.H. (1992). — *The birds of Africa*. Vol. 4. Academic Press.
- LIBOIS R. (1995). — Sur une halte migratoire du Râle des genêts (*Crex crex*) dans le Sud du Bénin (Afrique de l'Ouest). *AVES*, **32** (1).
- LOUETTE M. (1975) — Contribution à l'ornithologie de la République du Togo. 5. Oiseaux récoltés par la quatrième mission zoologique belge. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, **86** : 374-384.
- MASON P.F. (1940). — A brief faunal survey of north-western Benin. II. Birds. *Nigerian Field*, **9** : 68-80.
- MOREL G.J. et MOREL M.Y. (1988). — Liste des oiseaux de Guinée. *Malimbus*, **10** : 143-176.
- MOREL G.J. (1990). — Les oiseaux de Sénégal (avec cartes de distribution). *Off. Rech. Scient. Tech. Outre-Mer*, Paris.
- THIOLLAY J.M. (1977). — Distribution saisonnière des rapaces diurnes en Afrique occidentale. *L'Oiseau et R.F.O.*, **47** : 253-294.
- THIOLLAY J.M. (1985). — The birds of Ivory Coast. *Malimbus*, **7** : 1-59.
- THONNERIEUX Y. (1985) — Notes complémentaires sur l'avifaune des parcs nationaux de L'Arli (Burkina) et de la Pendjari (Bénin). *Malimbus*, **7** : 137-139.
- URBAN E.K., FRY C.H., KEITH S. (1986). — *The birds of Africa*. Vol. 2. Academic Press.
- WALSH J.F., CHEKE R.A. & SOWAH S.A. (1990). — Additional species and breeding records of the republic of Togo. *Malimbus*, **12** : 2-18.